

Lettre au PCF (parti communiste français) suite à leur soutien aux compteurs linky

Bonjour,

Je sollicitais votre avis, sans succès, sur le déploiement des compteurs communicants je viens de recevoir la réponse comme un coup de poignard dans le dos :

<http://www.pcf.fr/89814>

Je ne vais pas rentrer dans de grands explications, je n'ai pas toutes les compétences requises, je me permettrai juste de vous rappeler les articles de Daniel Roucoux dans l'HD et HD sur internet, je pense que vous n'avez pas manqué de les consulter.

Vous trouverez ci-après quelques remarques sur votre texte, qui je l'espère n'aura pas pris trop de temps à son rédacteur tant il est pauvre en information et riche en contre-vérités.

- OUI la commission Européenne a incité à la mise en place de moyens positifs pour économiser l'énergie, NON elle n'a jamais imposé la technologie du compteur Linky, d'ailleurs certains pays Européens comme l'Allemagne n'ont pas choisi ce compteur.

- En plus des compteurs Linky et Gazpar, il y a aussi les compteurs d'eau, jusqu'à TROIS compteurs communicants possibles dans un logement,

- Oui remplacement et mise au rébus des compteurs en parfait état de marche, comment cela peut-il vous satisfaire ?

- Concernant les économies d'énergies il y a plein d'autres solutions à mettre en oeuvre : isolation, construction de logement passifs, outil de régulation n'utilisant pas ces technologies mortifères

- au final qui va payer ? En doutez vous une seconde ??.....!!!!!!!!!!!!

- des économies seront réalisées sur les interventions : c'est bon pour l'emploi.

D'autant que les créations d'emploi que vous annoncez au début de votre communiqué ne seront pas des emplois pérennes, loin s'en faut.

- qui vont marchandiser de nouveaux services : Compte tenu du modèle économique dans lequel nous vivons, là encore, pas de place au doute !...

<https://www.lesechos-etudes.fr/etudes/energie-services-collect/le-marche-francais-du-gaz-naturel-2016/>

Dès lors, qui profitera au mieux de l'élargissement du terrain de jeu ? Quels seront les grands gagnants de l'évolution des marchés français de l'énergie ?

DONC IL FAUT S'Y OPPOSER, C'EST TOUT !

Ce serait en adéquation avec les valeurs que vous défendez.

- A quoi servent ces compteurs : votre réponse est un copié collé du discours d' Enédis, pourquoi courbez vous l'échine devant EDF?

- Vous affirmez que les communes ne peuvent s'y opposer : comment pouvez vous relayer les discours des préfets sans aucun état d'âme?

Etes-vous dans votre rôle en appelant les maires à la résignation ?

- Est il dangereux pour la santé : le parti communiste reste là malheureusement fidèle à ses positions ancestrales

Vous avez prôné le nucléaire, technologie que l'homme ne peut maîtriser faut il le rappeler

Je me permettrai de rajouter les pesticides, les nanoparticules, l'amiante

Plutôt que de vous en tenir au discours d'Enedis, je vous engage à prendre d'autres informations :

<http://www.criirem.org/autres-emetteurs/compteurs-intelligents-audition-a-lassemblee-nationale>

<http://www.criirem.org/publications/mesures-anfr>

- Protections des données personnelles : Erdf s'engage pourquoi alors, la Ligue des Droits de l'Homme, entre autres, demande-telle un moratoire ?

Je me permets de porter à votre connaissance, une pétition mise en ligne par un électricien.

Bonjour

En tant qu'artisan électricien j'ai lancé une pétition pour demander à Erdf d'informer les professionnels et le grand public sur le fonctionnement exact de Linky. En effet ils nous promettent que Linky va nous faire faire entre 5 à 15 % d'économies. Possible mais comment exactement. Impossible à savoir. Impossible d'obtenir la moindre info sur un boîtier ERL (émetteur radio linky) Qui le place ou l'achète t'on ? A quoi sert il ?

Ils nous disent aussi qu'il faudra un écran déporté ; Que va afficher cet écran puisque selon Erdf Linky n'est pas capable de discerner la consommation d'un lave vaisselle de celui du chargeur de la voiture électrique ou de la trancheuse à jambon. Si c'est juste pour afficher la conso globale pourquoi investir dans un écran.

Voilà il y a pleins d'autres questions. Mais Erdf refuse de répondre à toutes ces questions. Leur nr vert c'est n'importe quoi.

J'ai donc publié une pétition en ce sens Le tete de celle ci est visible sur face book

Page" electro geo bio logis" Toute personne qui m'en fera la demande en MP la recevra en PDF sur sa messagerie. ? Les réseaux de distribution de matériel électrique vont la diffuser sur leur comptoir. Demandez donc à votre électricien de la diffuser et de la signer.

Ceci n'est pas une pétition pour ou contre Linky. C'est juste pour avoir le droit d'être informé correctement.

Les sous traitant qui placent Linky sont complètement incapable de répondre à ces questions et disent que leur électricien y répondra.

.Donc moi en tant qu"électricien j'exige d'être informé et de connaître tous les tenants et les aboutissants de ce compteur.

Ce compteur étant un objet communicant il devrait y avoir une case à cocher autorisant Erdf à diffuser les données. voir la Cnil Eh bien cette case n'existe pas. Bonjour

En tant qu'artisan électricien j'ai lancé une pétition pour demander à Erdf d'informer les professionnels et le grand public sur le fonctionnement exact de Linky. En effet ils nous promettent que Linky va nous faire faire entre 5 à 15 % d'économies.

Possible mais comment exactement. Impossible à savoir. Impossible d'obtenir la moindre info sur un boîtier ERL (émetteur radio linky)

Qui le place ou l'achète t'on ? A quoi sert il ?

Ils nous disent aussi qu'il faudra un écran déporté ; Que va afficher cet écran puisque selon Erdf Linky n'est pas capable de discerner la consommation d'un lave vaisselle de celui du chargeur de la voiture électrique ou de la trancheuse à jambon. Si c'est juste pour afficher la conso globale pourquoi investir dans un écran.

Voilà il y a pleins d'autres questions. Mais Erdf refuse de répondre à toutes ces questions. Leur nr vert c'est n'importe quoi.

J'ai donc publié une pétition en ce sens Le tete de celle ci est visible sur face book

Page" electro geo bio logis" Toute personne qui m'en fera la demande en MP la recevra en PDF sur sa messagerie. ? Les réseaux de distribution de matériel électrique vont la diffuser sur leur comptoir. Demandez donc à votre électricien de la diffuser et de la signer.

Ceci n'est pas une pétition pour ou contre Linky. C'est juste pour avoir le droit d'être informé correctement.

Les sous traitant qui placent Linky sont complètement incapable de répondre à ces questions et disent que leur électricien y répondra.

.Donc moi en tant qu"électricien j'exige d'être informé et de connaître tous les tenants et les aboutissants de ce compteur.

Ce compteur étant un objet communicant il devrait y avoir une case à cocher autorisant Erdf à diffuser les données. voir la Cnil Eh bien cette case n'existe pas.

- Quant à votre conclusion, je vous prie de m'excuser mais c'est du remplissage dont l'Etat, Edf et Enedis n'auront rien à faire.

J'espérais de vous une prise de position énergétique je crains qu'il n'y ait même pas de prise de conscience sur le danger de la mise en place de tous ces objets connectés, de la finalité même de ce vaste projet pas plus que sur la dangerosité des technologies retenues, CPL pour le compteur Linky.

A mon sens, vous prônez la **résignation vigilante puisque c'est la loi**, allez vous en dire de même pour la Loi Travail ?

Si cela vous intéresse. je reste bien entendu à votre disposition pour vous fournir de plus amples renseignements sur le sujet.

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes salutations plus que consternées.....

Hélène D. F.